



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration FSU

Dépouillement élections professionnelles Jeudi 8 décembre 2022

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs

Tout d'abord, nous le redisons comme à de bien trop nombreuses reprises depuis le début de la préparation des élections professionnelles, le Rectorat de Versailles n'aura jamais accordé à cette opération l'attention qu'elle mérite. Jamais Mme la Rectrice n'est venue participer aux Groupes de travail. Et ce soir on nous avait annoncé « votre passage ». Heureusement nous notons votre présence mais cela n'efface pas le mépris ressenti et les défaillances à chaque étape.

Avant que les opérations de dépouillement de ces élections commencent, il est l'heure de tirer un premier bilan.

Les élections professionnelles sont un temps fort de la démocratie auquel la FSU est profondément attachée : elles doivent permettre l'expression de plus d'un million d'agents, afin de faire vivre les instances paritaires et représentatives, qui elles-mêmes assurent la défense des droits individuels et collectifs de tous les personnels. Ce soir, le constat est implacable : l'Administration et le Gouvernement ont une fois de plus tenté de faire de la démocratie une mascarade et c'est cette dernière qui a été atteinte. Nous avons depuis plusieurs semaines dû employer le mot de fiasco, et c'est bien ça dont il s'agit. Nous allons détailler tous ces dysfonctionnements dont la plupart sont des récidives depuis 2011, 2014 et 2018 !

Mais avant cela, nous tenons à rappeler :

La FSU s'est investie sans compter dans ce processus électoral depuis le début des opérations : présence à tous les GT, demande de statistiques régulières que nous avons eu bien du mal à obtenir, propositions et alertes, lien avec la réalité du terrain... Ce sont quelques organisations syndicales qui ont porté ces élections et grandement pallié le déni de démocratie.

Remerciements des personnels qui ont dû parfois faire preuve de ténacité pour voter, se heurtant à l'absurdité de certaines réponses ou de certaines situations

L'organisation des élections professionnelles a représenté un surcroît de travail pour tous les services (dans les PIAL, pour les directrices et directeurs d'écoles, les secrétaires, les gestionnaires et les cadres).

Remerciements particuliers pour Mme Lawson et son équipe.

Nous tenons aussi, une fois n'est pas coutume, à saluer notre travail, le travail des représentants syndicaux qui se sont démenés au quotidien pour faire campagne, aider les collègues à résoudre tous les obstacles jusqu'à la dernière seconde, au risque de réduire la campagne à des aspects techniques et de faire perdre de son sens au vote.

C'est sans doute cette perte de repère qui a parfois amené certains représentants syndicaux à se substituer aux collègues en utilisant leur NUMEN pour voter à leur place à leur insu, procédé absolument honteux que nous tenons à dénoncer ici.

Organisation chaotique du vote : l'Administration récidive !

LOI TRANSFORMATION FP

Le gouvernement, depuis la loi de Transformation de la Fonction publique, fait entendre la petite musique de l'inutilité de ces instances paritaires contribuant à délégitimer leur rôle, celui des élus et quelque part de ces élections.

Parce que cette loi scélérate affaiblit le statut général des fonctionnaires au détriment des droits statutaires des personnels, à commencer par la restriction du droit de participation aux actes de gestion relatifs aux carrières (mutations, promotions, avancements...), c'est le sens même du vote qui est mis en cause pour de très nombreux personnels.

En supprimant des compétences essentielles des commissions administratives paritaires, c'est un coup violent qui a été porté au sens même que les personnels peuvent mettre à l'exercice concret de démocratie sociale que recouvraient ces élections professionnelles.

Ensuite, en s'obstinant à recourir au **vote électronique** : les expériences de 2011, 2014 et 2018 avaient bien montré à quel point le recours à cette solution était catastrophique pour la démocratie.

Pour des milliers d'agentes et d'agents, l'exercice de la démocratie sociale s'est apparenté à un parcours du combattant. Cette dématérialisation du vote est synonyme de course d'obstacles et a empêché bon nombre de collègues de s'exprimer.

C'est donc bien l'expression de la Profession qui a été entravée. Enfin, le Gouvernement porte une lourde responsabilité dans **la situation sociale du moment**, qui ne peut être détachée du contexte dans lequel nous avons voté : bien loin de rétablir la confiance très largement entamée par son prédécesseur Jean-Michel Blanquer, le Ministre Pap NDiaye s'installe dans la même posture : manque de dialogue, invitation ridicule, mépris envers les AESH devant l'Assemblée nationale...

Ces élections s'inscrivent dans le contexte de mépris de leurs travail et engagement professionnel quotidiens pour le Service public : le gel de la valeur du point d'indice est emblématique, tout comme le sont les politiques menées par le précédent gouvernement et poursuivies par celui-ci. Celles-ci déstructurent tellement les conditions d'exercice des métiers et missions qu'elles portent de graves atteintes à leurs sens même.

Le bien trop faible taux de participation de la Profession montre surtout combien les personnels sont usés. Le taux de participation peut tenir lieu de baromètre de l'état de la Profession ! Trop nombreux sont ceux, parmi nos collègues, qui n'ont pas été en mesure de dégager le temps nécessaire pour effectuer jusqu'au bout la procédure permettant de voter : nombreux et nombreuses sont les électeurs et les électrices à avoir été découragés par la complexité inhérente au vote électronique et aux aléas techniques dans lesquels ils ont été jetés, par la durée de l'attente en cas de réassort.

Depuis le début, le déroulement du processus électoral dont vous avez la responsabilité, a révélé les failles profondes de l'exercice. Dans l'attente d'un groupe de travail indispensable, nous tenons à signaler dès ce soir les faits les plus marquants.

Gestion nationale catastrophique : textes publiés en retard, impréparation jusqu'au bout qui crée de la souffrance pour tous les personnels de la chaîne. C'est tout simplement honteux.

- Listes électorales : incapacité du MEN et du Rectorat à établir et stabiliser les listes électorales. Pas de campagne de vérification des listes, des milliers d'électeurs manquant, finalement de nbx collègues empêchés de voter même quand tout a été fait pour qu'ils puissent voter !!! Des corrections qui n'ont pas été apportées alors que nous avons interpellé sur les erreurs, que les personnels ont saisi eux-mêmes le Rectorat dans les temps...
- Distribution des notices de vote chaotique. Outre les pbs postaux et la conception du dispositif (impossible de trouver l'enveloppe avec la liste d'émargement mêlée aux autres...) (notamment pour les personnels remplaçants des 1er et 2n degré, les contractuels, les Assistantes Sociales, les AESH, les cadres UNSS, les personnels en poste adapté et en congé maladie, congé maternité...). Cette désorganisation entraîne une forte inégalité entre les établissements et entre les personnels. Et même quand les notices sont arrivées, la distribution n'a pas toujours été assurée au sein des EPLE, ou a minima. Et aucun bilan n'a pu être tiré de la non-distribution des notices. **Cela n'a évidemment pas été sans conséquences sur la participation par établissement, qui serait à cet égard à regarder avec attention.**
- Négation des spécificités du 1^{er} degré : aucun personnel en dehors des enseignant·es, les directeur·trices d'école étant la plupart du temps également chargé·es de classe, impossibilité de remplir correctement toutes les étapes de la procédure de distribution, aucun budget ni temps pour faire des envois postaux, qui plus est recommandés.
- Dispositif OS-TIC qui n'a pas été exempt de bugs qui fait que le calendrier n'a pas toujours été respecté. Ce dispositif tel qu'il est conçu ne favorise pas du tout le climat électoral, créant même de l'agacement chez les personnels. S'il est nécessaire de mettre à disposition des organisations syndicales des moyens permettant de communiquer massivement, une communication et une action institutionnelle efficace, pour rappeler l'enjeu du vote et faire état à chaque étape des démarches à effectuer, mais aussi des dysfonctionnements éventuels et de leur résolution, est également indispensable et a fait défaut, à plusieurs reprises, lors de cette séquence électorale. Ainsi le mail de Mme la Rectrice est parvenu aux personnels à un moment où la solution de vote était défailante. Aucune autre communication n'a été faite ensuite malgré la demande de la FSU.
- De manière générale sur la communication, nous avons lu ou entendu de belles déclarations de notre Ministre ou de celui de la Fonction publique, de Mme la Rectrice... Mais aucun acte fort n'est venu corroborer ces paroles. A chaque étape on nous a annoncé des mails, des newsletters, des informations sur Ariane... Mais on voit bien à l'occasion de ces élections à quel point sont nécessaires les informations locales, les temps forts en présentiel et la communication directe.

SOLUTION DE VOTE : DEBUTS CHAOTIQUES et FONCTIONNEMENT INSATISFAISANT

Le dispositif est déjà en lui-même d'une complexité décourageante.

Mais les débuts ont en plus été une fois de plus chaotiques, dès le premier jour de l'ouverture du scrutin.

La première journée n'a pas permis l'activation de l'espace électeur ainsi que le réassort du code de vote pour de très nombreux personnels. Cela a semé le désordre et a contribué à ce qu'un certain nombre d'entre eux baissent définitivement les bras.

Tout au long de la semaine de vote, il y a eu des impossibilités durant de longues séquences d'accéder aux espaces pour voter, les serveurs étant incapables de répondre aux exigences d'une telle consultation. Cela se produisait souvent sur le temps de midi, période pendant laquelle les personnels étaient disponibles pour voter.

Et que dire des établissements où il n'y avait pas de réseau aujourd'hui, privant les personnels de leur dernière journée de vote.

Pb liés aux adresses mails :

- Depuis des années, les ENT ont remplacé les adresses ac-versailles. Malgré les très nombreuses alertes de la FSU depuis des années, le Rectorat de Versailles a complètement abandonné ce sujet jusqu'à le redécouvrir ces dernières semaines. Pourtant force est de constater que ac-versailles et arena ne sont pas les outils du quotidien de très nombreux personnels !
- Pb d'adresses non reconnues alors que fonctionnelles. Situations kafkaïennes où le lien pour voter est envoyé sur une adresse d'université inconnue du collègue puisqu'il n'est plus en université où qu'il n'y est même pas encore !

Défaillance d'affichage et climat électoral inexistant

- Pré-rentree ratée
- Climat électoral : les 2 affiches réclamées par la FSU et réalisées par le Rectorat n'ont pas suffi loin de là !
- Ce qui a manqué de manière criante c'est la formation et la sensibilisation des chefs de service, C/E, directrices d'école en direct (et pas uniquement par du numérique dont on a tous constaté l'échec flagrant)
- Affichage papier des LEC : tellement incomplètes, le plus souvent non affichées
- Affichage papier des listes et professions de foi : prévue par les textes et censées permettre concret le climat électoral dans les écoles, établissements et services, son organisation a été tellement catastrophiques que cela n'a été qu'un fiasco supplémentaire. La colère des personnels (directrices et directeurs d'école, secrétaires...) est bien compréhensible lorsqu'on envoie en précipitation un lien vers des centaines de pages à imprimer et afficher sans délai et souvent sans les moyens pour le faire dans les écoles.

Focus sur certaines catégories de personnels particulièrement empêchés de voter

Il n'est pas anodin que ce soient précisément les catégories les plus concernées par la précarité ou les faibles rémunérations, mais aussi les plus isolées, qui aient rencontré les plus grands obstacles au vote.

- AESH
- Personnels contractuels
- Assistantes sociales

- Personnels touchés par la maladie
- Personnel en congé maternité
- Personnels de remplacement
- Personnels en postes adaptés

Au milieu de toutes ces difficultés, nous tenons à saluer le travail de l'assistance CARINA qui a pu aider les collègues en difficulté mais s'est souvent retrouvée dans l'impossibilité de venir à bout de l'empêchement du vote.

En définitive, cette séquence électorale aura une fois de plus viré au fiasco et l'Administration en porte la responsabilité à la fois pour avoir persisté dans le vote électronique, pour ne pas avoir su gérer tous les événements qui y ont été liés et pour avoir entretenu un climat peu propice au vote et à l'exercice de la démocratie.

C'est bien le Gouvernement, contre l'avis de la majorité des organisations syndicales qui a imposé en 2011 le vote électronique, sans se soucier de la capacité de l'Administration à l'organiser selon cette modalité. En outre, la session 2022 montre une nouvelle fois, que les prestataires privés choisis ne sont pas non plus capables d'assumer une telle opération de manière satisfaisante. Quel gâchis d'argent public une fois encore !

Des leçons doivent enfin être tirées de cette pitoyable séquence électorale au cours de laquelle de nombreuses entraves au vote ont été constatées, et alors même que la sincérité du scrutin n'est pas assurée.

Dans un premier temps, la FSU demande le retour du **quorum** seul moyen de garantir l'implication de l'ensemble de l'administration dans l'organisation du vote, dans l'académie de Versailles.

La FSU réitère sa la demande faite depuis 2011 : **le retour au vote à l'urne et sur le lieu de travail, avec possibilité de vote par correspondance.** Cette modalité est la seule à même de garantir le principe incontournable d'1 électeur = 1 voix, qui n'a pas été respecté dans cette élection puisque l'inégal accès à la procédure de vote électronique conduit à une sur-représentation de certaines catégories et une représentation faussée et minorée d'autres catégories de personnels.

En conclusion

Ce que nous tenons à rappeler ce soir c'est que l'Administration porte une responsabilité très lourde dans cette participation extrêmement faible.

Non, la Profession ne se désintéresse pas des élections et de la démocratie. Mais le vote électronique et les conditions dans lesquels il est organisé découragent les personnels, pourtant attachés aux instances et à leurs élus. Seul un vote à l'urne sur le lieu de travail avec possibilité de vote par correspondance permettra de revenir à une participation digne des enjeux.

La FSU est engagée au quotidien pour le service public et ses personnels, ce n'est pas seulement un slogan, c'est d'abord une conception de l'action syndicale, pour gagner aux côtés de nos collègues. Et c'est la raison pour laquelle la FSU n'a de cesse de poursuivre son action dans tous les combats et mobilisera dès le mois de janvier en janvier pour nos salaires, nos retraites, nos métiers et nos conditions de travail.